

## AVIS DE NOTATION (\*)

### **Fitch confirme la note 'BBB+' de Arab Tunisian Bank ; la perspective est stable**

Fitch Ratings - Londres/Paris/ Tunis – 22 juillet 2010 : Fitch Ratings a confirmé à 'BBB+' les notes de défaut émetteur (issuier default rating – IDR) à long terme en devises et en monnaie locale attribuées à Arab Tunisian Bank (« ATB »), ainsi que ses notes IDR à court terme en devises et en monnaie locale à 'F2'. La perspective des notes à long terme en devises et en monnaie locale est stable. Fitch a confirmé la note intrinsèque 'D' et la note de soutien extérieur '2' d'ATB. Les notes nationales à long terme et à court terme de la banque ainsi que la note de la dette senior non sécurisée ont été également confirmées à 'AA (tun)', 'F1+ (tun)' et 'AA(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Les notes IDR d'ATB ainsi que sa note de soutien extérieur reposent sur la forte probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire, Arab Bank plc (« AB », noté 'A-' / 'F1'; perspective stable), qui détient 64,2 % de son capital. La note intrinsèque d'ATB reflète sa rentabilité acceptable, sa liquidité adéquate et sa capitalisation soutenue. Elle tient compte par ailleurs de la forte concentration de ses actifs et de ses ressources.

La rentabilité d'exploitation d'ATB a faibli en 2009 en raison de la baisse des taux d'intérêt, restreignant la marge nette d'intérêt à 2,79% (2009 : 3,02%). La cadence d'octroi de crédit a ralenti à 9,8% (2008 : 25%) dans un contexte de décélération de la croissance économique. Les taux de rendement opérationnels des fonds propres moyens et des actifs moyens se sont élevés à 16,7 % et 1,4 % respectivement, compte tenu de la baisse de la dotation aux provisions pour créances classées à 8,4Mio TND (2008 : 11,4Mio TND).

ATB est principalement exposée au risque de crédit. Malgré l'amélioration de la qualité de ses actifs (créances douteuses brutes de 203,3Mio TND ou 11,2% des créances brutes à fin 2009 (2008 : 209,2Mio TND ou 12,4%)), la qualité de ses actifs demeure entachée d'une importante concentration. Les créances douteuses nettes de provisions représentaient 17,6% des fonds propres de la banque (2008 : 22,4%).

Les ressources financières d'ATB proviennent majoritairement de sa clientèle représentant 80% des sources de financement en dehors des fonds propres. En dépit de la forte concentration des dépôts (les 20 plus importants clients contribuaient à hauteur de 30% de l'ensemble des dépôts), le risque de liquidité est mitigé par le niveau satisfaisant des placements liquides (49% du total de l'actif à fin 2009), dont 25,4% placés auprès de l'AB. La liquidité d'ATB est confortée par la possibilité de faire appel aux lignes de crédit d'AB en cas de besoin. La liquidité d'ATB est étroitement surveillée par AB, le ratio Tier 1 (au sens de Bâle 1) s'est amélioré à 11,8% à fin 2009.

ATB est une banque tunisienne de taille moyenne qui offre une large gamme de services de banque de détail par l'intermédiaire de 101 agences. A fin 2009, elle détenait une part de marché de 8,9 % des dépôts et de 5,6 % des prêts.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

Des informations complémentaires sont disponibles sur [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://WWW.FITCHRATINGS.COM). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.